



## Newsletter Juillet 2010

### Association

#### **Le service public en tant que tâche commune**

Hannes Germann, président, a souligné au cours de l'Assemblée générale de l'Association des Communes Suisses (ACS), qui a eu lieu le 25 juin à Neuchâtel, que la garantie et le financement du service public était une tâche commune de la Confédération, des Cantons et des Communes au niveau desquels le principe de subsidiarité joue un rôle essentiel. L'objectif principal est qu'un approvisionnement de base sûr et de bonne qualité continue à être garanti sur l'ensemble du territoire suisse. «Chaque habitante et habitant et chaque commune – même les petites communes dans les régions rurales et dans les régions de montagne – ont le droit garanti constitutionnellement à des prestations de service public qualitativement et quantitativement de niveau équivalent», a précisé Hannes Germann, conseiller aux Etats, dans son exposé. C'est la raison pour laquelle il n'est pas acceptable que le Conseil fédéral veuille par exemple fixer seul, lors de la révision de la Loi sur la poste, les critères pour la détermination de l'ampleur et de la qualité des prestations de service postales. Les Communes et les Villes doivent être intégrées dans ces processus.

Hannes Germann a donné son avis au sujet des discussions qui

ont lieu dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité portant sur les redevances aux pouvoirs publics, en particulier aux Communes. Il est à craindre que dans le cadre du remaniement de l'Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité, les redevances aux Communes fassent aussi l'objet d'une régulation. «L'ACS proteste contre une telle intention et va lutter de toutes ses forces pour éviter que la Confédération empiète sur le droit de souveraineté des Cantons et des Communes et viole de manière anti-constitutionnelle l'autonomie communale», a encore précisé Hannes Germann.

#### **Le comité de l'ACS compte cinq nouveaux membres**

Au cours de l'assemblée générale de l'ACS, cinq nouveaux membres ont été élus au sein du comité: Renate Gautschi, syndic de Gontenschwil AG, Martin Ph Rittiner, président de Simplon Dorf VS, Ernst Sperandio, président d'Oetwil am See ZH, Beat Tinner, président de Wartau SG, et Christian Vitta, président de Sant'Antonino TI.

#### **Les Communes, garantes de la sécurité sociale**

Les Communes sont les piliers principaux de la politique sociale – elles peuvent réagir de manière rapide, efficace et proche des citoyens à la dé-

trese sociale et matérielle. Il s'agit là des conclusions d'une réunion de l'ACS qui a eu lieu dans le sillage de l'Assemblée générale. Au cours de cette réunion, une résolution a été approuvée, dans laquelle les Communes exigent dans le domaine de la politique sociale une amélioration de la collaboration entre les Communes, les Cantons et la Confédération, le respect du principe de subsidiarité, davantage de droits de codécision et la reconnaissance de l'autonomie organisationnelle. Pour les Communes, en particulier pour les Communes de petite et moyenne importance, la collaboration avec d'autres Communes, mais également avec l'économie et la société civile, devient de plus en plus importante.

Pour consulter la résolution et obtenir de plus amples informations, voir sous [www.chcommunes.ch](http://www.chcommunes.ch)

### Procédure de consultation

#### **Programme de consolidation et examen des tâches**

Dans sa réponse à la consultation relative au programme de consolidation 2011-2013 des finances fédérales et sur le programme de mise en œuvre du réexamen des tâches, l'ACS a précisé que du point de vue des Communes, les mesures visant une amélioration de la situation financière de la Confédération constituent une exigence impor-

tante. Les mesures d'économie ne doivent toutefois avoir aucune répercussion sur les transferts entre la Confédération et les Cantons et ne doivent en aucun cas conduire ni directement ni indirectement à des charges supplémentaires pour les Cantons et finalement aussi pour les Communes.

L'ACS déplore que lors du réexamen des tâches tout comme au niveau du programme de consolidation, les problèmes structurels, en particulier dans le domaine de la formation, de la santé et du bien-être social, soient exclus. C'est précisément dans ces domaines-là, dans lesquels les tâches pourraient en partie augmenter de plusieurs centaines de millions de francs par an, que des taux de croissance supérieurs à la moyenne devraient être consentis. L'ACS pense que dans le secteur du personnel de la Confédération ainsi que dans l'engagement d'experts, un potentiel d'économies considérablement plus important existe contrairement à ce que le projet pourrait le faire croire.

Prise de position complète: [www.chcommunes.ch](http://www.chcommunes.ch)

## Actuel

### Management des infrastructures

Quelque 60 personnes ont participé le 17 juin à l'Assemblée générale ordinaire de l'organisation Infrastructures communales (IC) à l'aéroport de Kloten. Alain Jaccard, président, a sou-

ligné l'importance des réseaux infrastructurels fonctionnant de manière irréprochable et leur garantie pour l'avenir. Les instruments pour une gestion durable des réseaux doivent être mis en œuvre et utilisés. Parallèlement, des moyens financiers doivent être garantis pour l'utilisation et l'entretien des réseaux souterrains, car c'est particulièrement en période de restrictions budgétaires des communes qu'il serait trop tentant de faire des économies dans les mesures de conservation de la valeur. Alex Bukowiecki, directeur des IC, a précisé dans ses déclarations au sujet de la révision de l'Ordonnance technique sur les déchets (OTD) que le souhait principal consistait toujours en une mise en œuvre favorable aux Communes de la libéralisation partielle de la collecte de déchets assimilables aux déchets ménagers provenant d'établissements industriels. C'est la raison pour laquelle les IC exigent un seuil quantitatif de 50 tonnes de déchets par établissement et par année comme quantité minimale pour le libre choix de l'éliminateur.

### Toni Göpfert, nouveau président de la CSSM

Au cours de l'Assemblée générale de la Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux (CSSM), Toni Göpfert, secrétaire municipal de la Ville de Lucerne, a été élu nouveau président. Il succède à Catherine Agustoni, secrétaire municipale de Fribourg. Elle a démissionné de ses fonc-

tions après un tournoi de deux ans et reste membre du comité. L'Assemblée générale de la CSSM a eu lieu le 18 juin à Coire.

## Manifestations

### 5<sup>ème</sup> congrès national aide et de soins à domicile

«Au cœur de l'action», c'est sous ce thème que se déroulera à Bienne les 9 et 10 septembre le 5<sup>ème</sup> congrès national aide et soins à domicile. L'aide et soins à domicile s'apprête à faire face à des défis majeurs comme l'évolution démographique, le manque de personnel, les conséquences des forfaits par cas sur l'aide et soins à domicile, l'évolution des exigences de la société et la pression croissante sur les coûts. Dans ce contexte, d'innombrables questions se posent: Où se situent les limites de l'aide et soins à domicile? Comment peut-elle apporter un soutien encore plus efficace aux proches des personnes nécessitant des soins? Où trouve-t-on le personnel nécessaire? Comment l'aide et soins à domicile peut-elle mieux mobiliser ses compétences pour la prévention? Comment l'aide et soins à domicile, les hôpitaux et autres prestataires de services peuvent-ils mieux coordonner leurs activités? La manifestation est organisée par l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile.

Informations: [www.spitex.ch](http://www.spitex.ch)